

Carte des commerces et autres services ouverts

La CCST, en partenariat avec les associations locales de commerçants et artisans, a mis en ligne sur son site internet une cartographie des commerces et autres services ouverts pendant le confinement.

Consciente des difficultés rencontrées par la filière économique et préoccupée en particulier par les bouleversements subis par les commerçants, les artisans et les prestataires de services dans le Sud Territoire, la Communauté de communes, en partenariat avec les associations locales, a créé une carte interactive qui indique, par commune, les commerces, entreprises artisanales et autres services ouverts.



Pour continuer à faire vivre leurs entreprises, de nombreux entrepreneur(e)s du Sud Territoire ont en effet dû s'adapter à la crise sanitaire. La carte créée par la CCST vise ainsi non seulement à faire connaître les structures ouvertes et leurs conditions d'accès (horaires d'ouverture, vente à emporter, livraisons...) et donc à les aider à traverser cette période difficile, mais aussi à délivrer une information actualisée et utile aux habitant(e)s.



Très simple d'utilisation (il suffit de cliquer sur une commune pour ouvrir un menu déroulant précisant, par ordre alphabétique, la liste des commerces / artisans ouverts), cette carte se veut surtout évolutive : grâce à un formulaire en ligne, chaque artisan ou commerçant qui souhaiterait se faire répertorier et / ou modifier des informations peut directement transmettre les données le concernant.

La carte et le formulaire sont disponibles sur le site internet de la CCST, rubrique consommer : <https://www.cc-sud-territoire.fr/commerces-services-codiv19.htm>

La CCST invite l'ensemble des commerçants, artisans et les habitant(e)s à respecter la législation en vigueur et les gestes barrières en n'oubliant pas que la règle générale est « *Restez chez vous!* ».